Énoncé de réaction - Obovarie ronde

18 décembre, 2013

Nom commun : Obovarie ronde
Nom scientifique : *Obovaria subrotunda*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification de l' Obovarie ronde déjà inscrite à l'annexe 1, intitulée la *Liste des espèces en péril*. Cette espèce restera ainsi sur la liste comme espèce en voie de disparition. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : La population canadienne de cette espèce a connu un déclin de 75 à 95 % au cours des 10 dernières années, avec un déclin estimé à 99 % au cours des 30 dernières années. Les populations des rivières Grand et Thames ont disparu, et celles de la rivière Sydenham et du lac Sainte-Claire ont diminué à des niveaux très faibles. Les pertes et les déclins sont dus aux effets combinés de la pollution due au ruissellement agricole et résidentiel et de l'impact des espèces envahissantes comme la moule zébrée.

Présence au Canada : Ontario

Ministre(s) compétent(s) :
Ministre des Pêches et des Océans

Autre(s) loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : La pêche est gérée et l'habitat du poisson est protégé en vertu de la Loi sur les pêches.

Activités de conservations en cours : L'obovarie ronde est actuellement inscrite en tant qu'espèce en voie de disparition en vertu de la LEP. Un programme de rétablissement pour cette espèce est en place depuis 2006 et a été mis à jour avec la désignation de l'habitat essentiel en 2013. Plusieurs mesures de rétablissement ont été mises en œuvre depuis 2006 concernant l'obovarie ronde et comprennent la surveillance, les relevés de la population et des projets d'amélioration de l'habitat. L'obovarie ronde bénéficie également du programme de rétablissement fondé sur les écosystèmes aquatiques pour la rivière Sydenham, qui met l'accent sur les activités d'intendance et de sensibilisation. Chaque année, le Programme d'intendance de l'habitat fournit des fonds pour ces travaux à l'Office de protection de la nature de la région de Sainte-Claire. Les activités financées dans le cadre de ce programme visent à accroître la sensibilisation des propriétaires fonciers à l'égard des espèces en péril ainsi qu'à réduire les concentrations de sédiments et d'éléments nutritifs en faisant la promotion des pratiques de gestion exemplaires pour améliorer les conditions de l'habitat. De plus, l'obovarie ronde représente une des nombreuses espèces de moules qui bénéficieront du plan d'action pour la rivière Sydenham dont l'élaboration sera bientôt terminée. Il s'agit d'un document qui orientera les futures activités de rétablissement dans ce bassin hydrographique d'importance nationale.